

**LISTE DES PIÈCES À FOURNIR LORS D'UNE  
DEMANDE D'ATTESTATION D'ACCUEIL  
UNIQUEMENT SUR RDV**

**ORIGINAUX ET PHOTOCOPIES DE TOUS LES DOCUMENTS**

- Un justificatif d'identité :
  - Carte Nationale d'Identité **ou** passeport **ou** titre de séjour
  
- Justificatif de logement :
  - Contrat de location **ou** titre de propriété mentionnant la surface du logement
  
- Un justificatif de domicile récent :
  - Quittance de loyer, d'eau, d'électricité, gaz, téléphone fixe internet...
  
- Justificatif de ressources :
  - 3 derniers bulletins de salaire **et/ou** tout document attestant des ressources du foyer
  - Dernier avis d'imposition ou de non-imposition sur les revenus
  
- Renseignements sur la personne hébergée :
  - Nom
  - Prénom
  - N° Passeport, date et lieu de délivrance
  - Date et lieu de naissance
  - Nationalité
  - Adresse
  - Durée du séjour en France : dates d'arrivée et de départ (90 jours maximum)
  
- 30 € de timbres fiscaux **dématérialisés**  
(à acheter en bureau de tabac ou sur Internet <https://timbres.impots.gouv.fr>)